

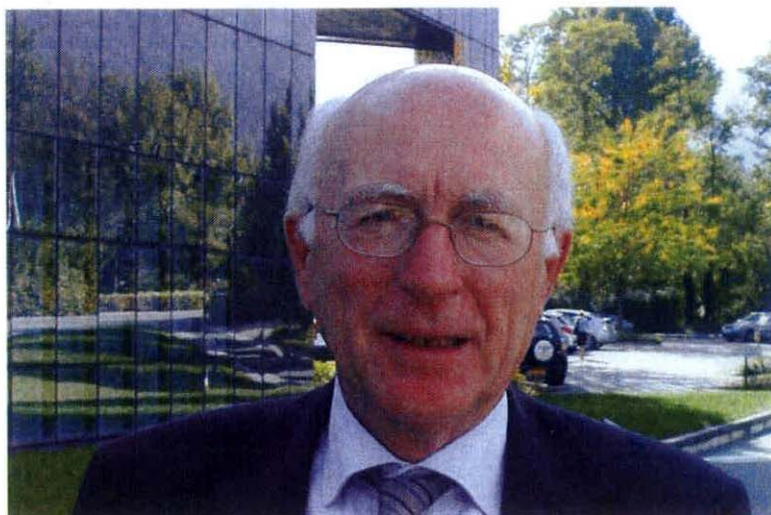
► JUSTICE COMMERCIALE

PHILIPPE PIOT PREND LA TÊTE DE "ENSEMBLE POUR LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ".

Une association pour éviter la faillite

Le mouvement, lancé en Savoie pour réduire le taux de mortalité des entreprises, se structure. Mardi 2 octobre, les 26 signataires de la charte adoptée en mai dernier ont créé une association baptisée "ensemble pour la prévention des entreprises en difficulté". La présidence en a été confiée à Philippe Piot, président du tribunal de commerce de Chambéry et initiateur de la mobilisation savoyarde.

«Bon nombre d'entrepreneurs laissent la situation de leur entreprise se dégrader à un point tel qu'il leur devient très difficile d'échapper à une liquidation judiciaire après un dépôt de bilan», martèle-t-il depuis 2006. Un gâchis et un traumatisme considérables pour leurs dirigeants et les «victimes collatérales» que sont les familles, clients, fournisseurs



DES OUTILS POUR AGIR COLLECTIVEMENT

Suite aux différents ateliers de travail, un comité a été mis sur pied. Animé par des chefs d'entreprises qui ont eux-mêmes traversé une mauvaise passe et des experts, il se tient à la disposition ⁽¹⁾ des entrepreneurs qui souhaitent parler de leur situation de manière confidentielle. «Un dépôt de bilan laisse des séquelles sur le moral, le physique et peut mettre en l'air une vie de couple. Certains patrons cachent durant des années leur situation, y compris à leurs proches. Entr'aide constitue bien souvent le seul endroit où ils peuvent sortir de leur isolement», témoigne Jean-Luc Peyredieu, l'un des bénévoles.

Le comité se réunit les vendredis après-midi tous les 15 jours ou toutes les trois

semaines. Vu la hausse du nombre de demandes d'entretien, il cherche à recruter de nouveaux chefs d'entreprise.

Autre axe de travail, améliorer la détection et la prévention. Les propositions sorties des ateliers ont notamment débouché sur la constitution d'une équipe de trois juges dédiée à la prévention. Chaque mois, six à sept chefs d'entreprises ⁽²⁾ répondent à l'invitation du tribunal de commerce de Chambéry qui essaye d'intervenir très tôt grâce à un outil logiciel permettant une analyse des bilans transmis. Une trousse d'urgence, décrivant les symptômes susceptibles de faire basculer une entreprise dans le rouge, est aussi en cours de réalisation. Elle sera distribuée à tous les moments de la vie de la société

► Philippe Piot est à l'initiative de la mobilisation savoyarde.

(création, développement, rendez-vous avec le comptable...).

L'association veut encore favoriser une révolution culturelle en aidant les dirigeants à rebondir vers un nouveau projet après un dépôt de bilan. Fin 2007, se tiendra à Savoie Technolac, une journée sur la valeur ajoutée de l'échec autour d'expériences vécues localement. ■

Sophie Boutrelle

(1) Les prises de rendez-vous se font par l'intermédiaire du 0 800 890 130 (appel gratuit).

(2) Il n'y a eu pour l'instant aucun refus.